

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 30 (1922)

Heft: 10

Artikel: Jeunesse et Croix-Rouge

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682710>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Examens d'automne de l'Alliance suisse des gardes-malades

Nous avisons les intéressés que les examens institués par l'Alliance auront lieu à la **fin de novembre**; ils auront lieu dans plusieurs villes, et *les candidats seront convoqués* dans les localités les plus rapprochées de leur domicile.

Tous ceux et toutes celles qui désirent se soumettre à cet examen doivent en faire la demande au soussigné, et lui adresser un *curriculum vitae*, une pièce contenant les indications d'état-civil, les certificats obtenus précédemment et qui permettent de juger si les candidats ont rempli exactement les conditions d'admission à l'examen. Le prix d'inscription est de fr. 30 pour les Suisses, de fr. 45 pour les étrangers.

Berne (Schwanengasse 9), 15 septembre 1922.

Le président de la Commission des examens,
D^r C. ISCHER.

Jeunesse et Croix-Rouge

Le numéro d'août de la *Revue mensuelle de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge* publie un article intéressant sur les *Croix-Rouges de la jeunesse* et leur organisation dans différents pays.

Bien que ces « sections cadettes » soient pour ainsi dire inconnues en Suisse où nous ne savons que Genève qui cherche à en créer une, et où ces organisations ne semblent guère rencontrer qu'une bienveillante indifférence, nous voudrions leur consacrer quelques lignes. Elles y ont d'autant plus droit, nous semble-t-il, que dans bien des pays neufs c'est par ces Croix-Rouges de la jeunesse que les Croix-Rouges nationales peuvent préparer leur propre avenir.

En mars 1922, le Conseil général de la Ligue des Croix-Rouges recommandait aux sociétés nationales de s'efforcer d'enrôler des écoliers dans la Croix-Rouge de la jeunesse, en adaptant l'organisation de cette dernière aux systèmes scolaires des divers pays. Cette recommandation propose que chaque groupement, chaque sec-

tion cadette, prévoie dans ses statuts un article de la teneur suivante :

« La Croix-Rouge de la jeunesse de . . . est organisée en vue d'inculquer aux enfants l'idéal de paix de la Croix-Rouge, de les habituer à prendre soin de leur santé, de les exercer à comprendre les devoirs de la solidarité humaine et civique, enfin de développer chez eux le sens et la pratique de l'entraide envers la jeunesse de leur pays et de toutes les nations. »

Dès avant la guerre, il existait déjà des associations scolaires qui avaient entrepris diverses œuvres de charité en faveur de l'enfance, mais c'est bien la grande guerre qui a déclenché le mouvement des Croix-Rouges de la jeunesse. En 1914 c'est la Croix-Rouge du Canada qui eut l'idée d'enrôler des enfants pour préparer du matériel destiné à la santé physique et morale des troupes. En Italie, la Croix-Rouge entreprit de grouper les écoliers comme membres auxiliaires qui avaient à verser — par classes — des contribu-

tions collectives à la société nationale. En 1917, peu après avoir été entraînée dans la guerre, les Etats-Unis d'Amérique décidèrent d'intéresser les enfants aux œuvres destinées au soulagement des combattants blessés ou malades et des populations éprouvées par les vicissitudes de la guerre.

En 1921, la Croix-Rouge suisse elle aussi, organisait un recrutement de nouveaux adhérents à notre société nationale, et recueillait l'adhésion de quelques milliers d'enfants au moyen des cartes de membres dont on se souvient.

Avec la fin de la grande guerre, les besoins se sont modifiés, et comme les Croix-Rouges ont étendu leur activité aux œuvres de paix si nécessaires partout, il est naturel que les sections de la jeunesse doivent se préparer à une participation à ces activités multiples et nouvelles des Croix-Rouges en temps de paix.

Voici comment cette évolution s'est effectuée en Amérique:

« Bien que la fin de la guerre ait mis un terme aux besoins immédiats des soldats, le mouvement avait si bien pris aux Etats-Unis que les efforts et la sympathie des enfants se tournèrent alors vers le soulagement des victimes que la guerre avait laissées derrière elle. Au printemps de 1919, la Croix-Rouge américaine de la jeunesse débuta dans son œuvre de secours en Europe. Les comptes rendus de cette œuvre de large envergure ont familiarisé les enfants d'Amérique avec la vie des enfants de presque tous les pays d'Europe. Cela a permis aux instituteurs américains de donner à leurs élèves une leçon pratique de bonne volonté internationale, elle a élargi l'horizon de milliers de salles d'école. Les sommes recueillies ont servi à organiser des « Camps d'été » et des « Camps d'hiver », des écoles, des places de jeux, des bibliothèques, des jardins

scolaires et toutes espèces d'œuvres utiles à la santé et au bonheur de l'enfance. Environ 40 000 tables et chaises et des milliers de jouets ont été fabriqués par les enfants d'Amérique et expédiés en Europe. Mais, si importants que soient ces secours, ils le sont moins que le stimulant apporté au développement de la Croix-Rouge de la jeunesse parmi les enfants d'Europe.

L'application pratique de l'idée première a varié, selon le caractère national et les coutumes de chaque pays, mais il n'est actuellement, croyons-nous, aucune branche d'activité de la Croix-Rouge dans laquelle les enfants n'aient pu jouer un rôle. La conception de la Croix-Rouge s'en est élargie; il faut ardemment désirer que cette diversité continue et que chaque nation découvre en elle-même son propre système et son propre idéal d'éducation altruiste. »

A cet égard, « La Croix-Rouge de la jeunesse dans les écoles américaines » s'exprime comme suit: « L'idéal et le but de la Croix-Rouge de la jeunesse est que les jeunes garçons et les jeunes filles d'aujourd'hui apprennent à penser tout d'abord aux autres; qu'un ardent intérêt pour les enfants de leur pays et pour ceux des pays lointains soit éveillé et stimulé, et que — durant leur scolarité — ils soient animés d'un esprit de solidarité et d'entr'aide, dans l'espoir que les hommes et les femmes de demain vivront au service les uns des autres, et qu'ils auront une compréhension plus grande et plus large de leurs devoirs civiques. »

Les buts particuliers que s'imposent aujourd'hui dans quelque 25 Etats où les Croix-Rouges ont organisé ou organisent actuellement des Croix-Rouges de la jeunesse, sont plus spécialement les suivants: La *pratique de l'hygiène*, soit l'enseignement de préceptes hygiéniques, des pre-

miers secours, l'étude des mesures sanitaires en ce qui concerne la salubrité publique, la distribution d'eau potable, le service de la voirie, etc., etc.

L'éducation civique, de façon à faire connaître à l'enfant les devoirs des citoyens de son pays, les rouages gouvernementaux, etc.

L'esprit de bienveillance entre les enfants de pays différents, soit par la correspondance interscolaire, soit par des envois de travaux manuels exécutés par des groupes de sections cadettes.

La réunion de fonds pour des activités déterminées afin d'intéresser la jeunesse à l'économie et à consacrer ces économies à des œuvres utiles.

Il va de soi que chaque pays peut modifier ce programme général d'après les circonstances, et qu'il orientera l'activité de sa Croix-Rouge de la jeunesse sur tel but humanitaire qui s'imposera plus spécialement à l'attention nationale. Nous donnons comme exemple, en fin de cet article, le § 31 des statuts de la Croix-Rouge de la jeunesse polonaise, qui intéressera certainement nos lecteurs.

Quelles que puissent être, du reste, les formes diverses de l'activité qu'on cherchera à inculquer aux jeunes gens en faveur de la Croix-Rouge, elles rentreront toutes dans le cadre de la pratique de

l'hygiène, de l'intérêt au bien-être du prochain et de la bienveillance envers chacun. C'est là un beau programme auquel devraient souscrire toutes les Croix-Rouges et les corps enseignants de tous les pays.

Buts que s'est assigné la Croix-Rouge polonaise de la jeunesse :

- 1° assister matériellement et moralement les enfants malades ou délaissés;
- 2° cultiver dans leurs jardins des légumes et des fruits et cueillir des simples;
- 3° fabriquer des objets en fil, bois, métal, paille, argile, etc.;
- 4° s'occuper des animaux, de la volaille, faire de l'apiculture pour la Croix-Rouge polonaise de la jeunesse;
- 5° organiser des colonies, hôpitaux scolaires, etc.;
- 6° organiser des terrains de gymnastique et de jeux, etc.;
- 7° organiser des coopératives, des cours, des bibliothèques;
- 8° publier un journal et organiser une correspondance interscolaire dans le pays et avec l'étranger;
- 9° organiser des expositions de leurs produits, et des visites à d'autres unités de la Croix-Rouge polonaise de la jeunesse;
- 10° organiser des chœurs, des orchestres, des théâtres d'amateurs, etc.

La prophylaxie du goitre

Pendant plus de quarante ans, le goitre a appartenu à la chirurgie, qui sans relâche a perfectionné sa technique. Grâce aux nombreux travaux de nos deux maîtres, Kocher et de Quervain, l'opération est devenue un acte facile et dont la mortalité est tombée à presque zéro.

Parallèlement, la physiologie et la biologie de la glande thyroïde était étudiée dans ses plus petits détails, si bien qu'aujourd'hui tout le monde est bien renseigné sur le rôle capital que cette glande joue dans l'organisme et sur les désordres que provoque son mauvais fonctionnement.